



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 27 novembre 2008

L'UDB dénonce la casse de la télévision publique et demande, comme en Corse, un véritable service public audiovisuel breton.

En janvier dernier, Nicolas Sarkozy annonçait la suppression de la publicité sur la télévision publique et un projet de loi sur la modernisation de l'audiovisuel. Dix mois après cette annonce fracassante l'Assemblée nationale ouvre le débat et les députés de droite engagent la braderie de la télévision publique et des chaînes régionales.

Pour l'UDB, la droite enclenche le dépeçage du service public au grand profit des chaînes privées. Le financement de la perte de budget publicitaire pour les chaînes publiques reste toujours aléatoire. Déjà les recettes publicitaires ont baissé sur le service public et il est clair que cette réduction des moyens aboutira fatalement à une baisse de la qualité des programmes et l'appauvrissement de l'information. De plus la manne publicitaire libérée ira renforcer les budgets des chaînes privées et contribuera à accentuer la différence de moyens entre public et privé.

Pour l'UDB, le projet de loi menace les chaînes régionales.

A nouveau les programmes régionaux sont bousculés, revus à la baisse, des suppressions de postes sont envisagées. Quid de « l'identité régionale » de France 3 ? La recentralisation des chaînes régionales s'organise et les rédactions locales ou régionales sont de plus en plus soumises à la loi de l'autorité centrale.

Pour l'UDB, l'indépendance de la télévision publique est remise en cause.

Le Président de la république nommera par décret le président de la télévision publique, ce qui constitue une formidable régression démocratique qui nous ramène 40 ans en arrière, à l'époque où les journalistes prenaient leurs ordres auprès du ministre de l'Intérieur.

Enfin, l'Union démocratique bretonne rappelle une de ses principales revendications, à savoir, la création **d'un véritable service public audiovisuel sur la Bretagne à cinq départements**, financé par une part de la redevance audiovisuelle, à l'image de Via Stella, France 3 Corse, qui dispose de 15 heures de programmes régionaux par jour.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras**